

Réf: Dossier 458148

## Avis de constitution

### SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE HARMONIE DE SONGON-KASSEMBLE »

Siège Abidjan Songon-Kassemblé à 500 mètres du rond-point, lot n°154, ilot n°29, 21 ?? 3636 Abidjan 21, Lot 154, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE HARMONIE DE SONGON-KASSEMBLE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Education, formation et développement global des élèves ;
- Activités pédagogiques ;
- Activités culturelles et artistiques ;
- Activités physiques et sportives ;
- Activités sociales et citoyennes ;
- Activités technologiques et numériques ;
- Activités de formation et de développement professionnel ;
- Activités d'orientation et de suivi des élèves.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Songon-Kassemblé à 500 mètres du rond-point, lot n°154, ilot n°29, 21 ?? 3636 Abidjan 21, Lot 154, Ilot 29

Dirigeant(s) Mme SANGARE EPSE DERBE NAPHEREGOH DITE SETOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12143 du 26/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73729/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

